

Montréal le 18 novembre 2022

**Par dépôt électronique (SDÉ)**

**À:           Tous les participants**

**Objet:       Énergir - Demande concernant la mise en place de mesures  
relatives à l'achat et la vente de gaz naturel renouvelable  
Dossier R-4008-2017 – Étape D – Examen de modifications aux  
CST d'Énergir au 1er janvier 2023**

---

Chers collègues

La Régie de l'énergie (la Régie) vous transmet, avec la présente, le calendrier de l'audience qui aura lieu via l'application Teams, **le 23 novembre 2022 à compter de 9h00** dans le cadre du dossier mentionné en objet. Pour joindre l'audience par votre ordinateur ou application mobile : [Cliquez ici pour participer à la réunion](#).

La Régie demande aux participants de se joindre à compter de 8h30 à cette audience afin de vérifier le bon fonctionnement de leur équipement. Également, elle leur rappelle de s'assurer du respect des directives publiées dans le [Guide des participants externes à une audience par visioconférence devant la Régie](#) et de consulter le [Guide technique pour les participants aux audiences de la Régie](#) en vue d'une participation adéquate.

Veillez agréer, chers collègues, l'expression de nos sentiments distingués.

**(S) Véronique Dubois**

Véronique Dubois, avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/vd

p. j.